

LE CONSEIL EUROPÉEN



définit les objectifs généraux



CONSEIL DE L'UE
(CONSEIL DES MINISTRES)

approuve la composition



PARLEMENT EUROPÉEN

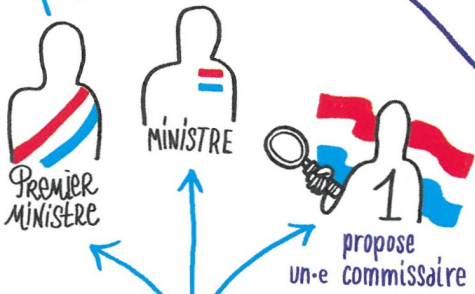
représente
le LUXEMBOURG

adopte



COMMISSION
EUROPÉENNE

adopte



GOUVERNEMENT

propose



COUR DE JUSTICE
EUROPÉENNE

veille à ce que les
lois européennes
soient respectées



« LOIS »
EUROPÉENNES

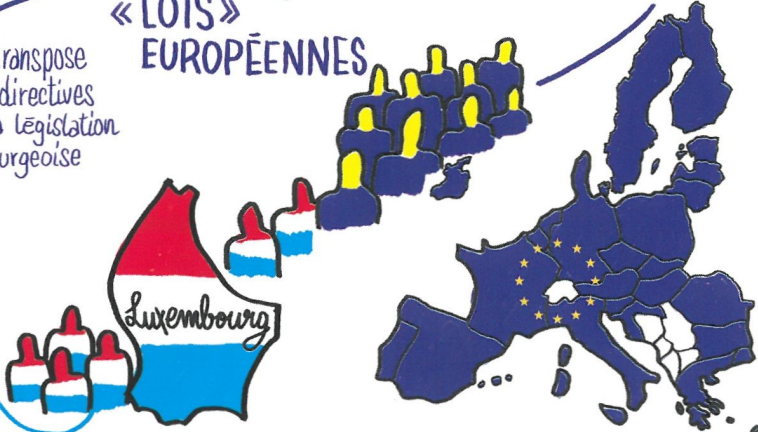
élisent



CHAMBRE
DES DÉPUTÉS

transpose
les directives
dans la législation
luxembourgeoise

élisent



Citoyen-ne-s ayant le droit de vote